

A la Une

Chers Baillotins, Baillotines,

Comme la tradition le veut, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. J'espère de tout cœur qu'elle vous apporte bonheur, réussite personnelle, professionnelle, sérénité et que la santé vous accompagne tous les jours. Une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, leurs familles et leurs proches, tout particulièrement pour Jean-Marc Posta, ancien conseiller municipal de notre commune.



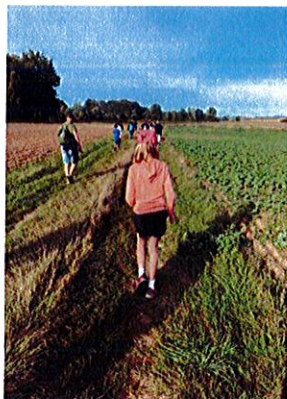
Servir sa commune, c'est aussi l'animer, la faire vivre : les cérémonies du monument aux morts, les journées du patrimoine, Halloween et le Noël. Ce sont des animations qui contribuent à renforcer le lien social et à rompre avec l'isolement. Merci à

tous et à toutes pour votre participation. La Ruralité, c'est aussi le bien vivre ensemble.

Je le partage avec l'ensemble des membres du Conseil municipal qui œuvrent à mes côtés, et qui sont animés principalement par la notion de servir.

La sécurité routière, la sécurité individuelle, celle des biens et des personnes sont des enjeux majeurs inscrit dans nos priorités communales. Les devis pour la mise en place de la vidéoprotection ont été signés en fin d'année 2023. Les travaux seront réalisés en 2024 avec la participation financière de la Région Grand Est et de la Préfecture de la Marne (le coût des travaux et des subventions vous seront communiqués à l'issue des travaux dans un prochain bulletin municipal).

L'amélioration du cadre de vie passe par l'aménagement paysager de la commune. Plusieurs réalisations ont eu lieu : le chemin du Reposuy, qui présentait un danger, a été refait et sera réinséré dans les chemins de grandes randonnées en 2024 ; l'aménagement d'un talus afin de rendre de la visibilité dans un virage et d'autres petits travaux d'entretien.



La restauration du monument aux morts qui a eu lieu en 2022, l'entretien de l'église (toiture et plafonds intérieurs prévus en 2024) et des bâtiments communaux (remplacement porte de la mairie avec volet roulant en 2024) pour lesquels nous avons obtenu des subventions. Il s'agit de réalisations qui participent à la sauvegarde de notre patrimoine.

Être élu... c'est prévoir ! Prévoir dans un contexte plein d'incertitudes n'est pas une mission aisée. Être un élu local, c'est aussi être à l'écoute et pouvoir intégrer les préoccupations de chacun dans la mesure du possible et en faisant preuve de patience.

L'aménagement de notre village dépend pour certains projets de la communauté Urbaine du Grand Reims. En effet, en 2024, une partie de la rue de Lorraine fera l'objet d'une restructuration, en commençant par l'enfouissement des réseaux en poursuivant par la création de trottoirs et la réfection de chaussée. Merci à tous les collaborateurs du Grand Reims. Un grand merci au bureau d'études qui accompagne la commune dans la réalisation de notre projet de réfection de la rue de Lorraine et rue de Vigneux. Vous êtes toujours à nos côtés pour nous conseiller. Votre disponibilité à nos côtés est hautement appréciée.



Vous le voyez, notre village bouge ! Les projets sont nombreux, nos ambitions intactes, notre volonté affirmée. Il y aurait encore tant de choses à dire et à faire. Et je suis consciente que beaucoup d'actions mériteraient d'être abordées. Rendre des comptes régulièrement au Conseil municipal c'est bien, vous écouter individuellement tous les jours aussi, mais vous rendre compte intégralement de notre action deux fois par an c'est important.

Je terminerai, en vous disant : Mes Chers Baillotins, Baillotines, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2024.

Le Maire.

Actualités



LA COMMUNE DE BASLIEUX-LES-FISMES CHOISIT
MUTUELLE JUST POUR SA MUTUELLE COMMUNALE

Permanences sur rendez-vous en mairie de FISMES

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée, des permanences seront mises en place à la rentrée de septembre en mairie de Fismes le 3ème mercredi de chaque mois (sauf jours fériés), soit les dates suivantes : **21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin et 17 juillet 2024**, afin d'informer les habitants sur leurs droits et possibilités de souscription.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : 0 809 546 000 ou sur www.just.fr ou à l'agence de Reims, 21 rue Gambetta (en face le conservatoire – parking souterrain gratuit 1 heure).

DATES A RETENIR

Commémoration : mai 2024 – 11h00 à la mairie.

La boîte à Livres

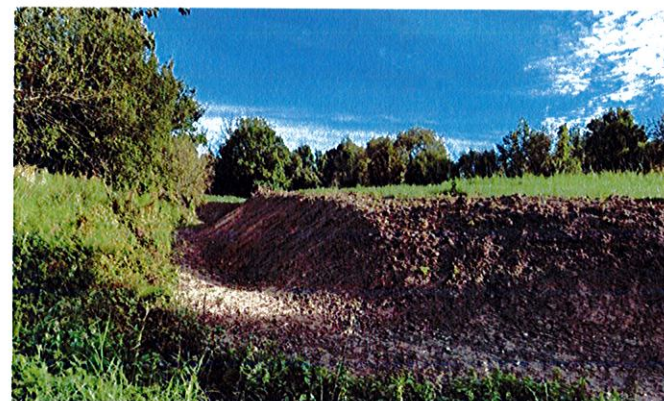
La boîte à livres sera prochainement déplacée suite à la mise en place d'un luminaire et de la vidéoprotection

TRAVAUX 2024, DE LA COMMUNE

Comme déjà indiqué juste avant, seront réalisés les travaux de vidéoprotection, église et mairie.

Le Chemin dit « du Roland »

Une partie du talus a glissé sur ce chemin. Il est prévu d'évacuer le surplus afin de rendre forme à cette partie de chemin.



Rue de Vigneux

Abattage d'arbres dans les talus devant les maisons n°38, 40 et 42, et élagage des prunus au-dessus du lavoir et coupe d'un tilleul (malade) place de la mairie. L'entreprise doit intervenir en début d'année 2024.



MAELIS :

Pas le temps d'aller au tableau d'affichage sur la place de la mairie, nous avons la solution :

Une application de panneau d'affichage électronique est disponible pour la commune de Baslieux-lès-Fismes via l'application « Maelis ». N'hésitez pas à la télécharger le plus rapidement possible et vous serez avertis des différentes informations concernant Baslieux-lès-Fismes.

DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION 2024

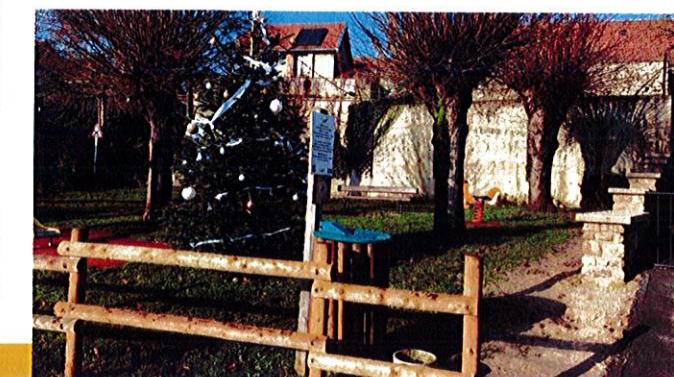
Main courante ruelle de la mairie à l'église

Le dossier de demande de subvention n'a pas été retenu en 2023 par les services de la Préfecture de la Marne. Le dossier sera déposé de nouveau en 2024.

Travaux cimetière

Le dossier de subvention déposé en 2023 pour la mise en place d'un jardin du souvenir et de cavurnes n'a pas été retenu au titre de la DETR. Le dossier sera déposé de nouveau en 2024.

Pour les sépultures présentes dans la procédure de reprise et ayant fait l'objet d'un entretien ou d'une restauration, je demande aux ayants droit de bien vouloir se présenter en mairie afin de les enlever de la procédure de reprise.



Informations

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS (CUGR)

Nids de poule

Une entreprise mandatée par la CUGR est intervenue pour reboucher les différents nids de poule qui se trouvaient sur les voies communales.

Enfouissement des réseaux et aménagement rue de Lorraine

Cette rue est scindée en deux parties. La première débute de la rue de Vigneux jusqu'à la place de la mairie incluse, cette partie est une voie départementale donc les travaux d'aménagement de trottoirs et de caniveaux sont à la charge de la commune. La seconde partie du n°6 rue de Lorraine jusqu'au 20 rue de Lorraine sont à la charge de la CUGR.

Les travaux du réseau d'eaux pluviales ont eu lieu en septembre 2023 sur l'intégralité de la rue de Lorraine. Les travaux d'enfouissement des réseaux de la place de la mairie à la rue de la Vigne du Maire vont être réalisés à partir de janvier 2024. La réunion de piquetage a eu lieu en novembre 2023 pour un commencement prévu en décembre, mais l'entreprise a pris du retard sur sa programmation. Au premier semestre 2024, ce sont les travaux d'aménagement de trottoirs et de réfection de la chaussée qui seront réalisés. Les plans pour cette partie de rue seront consultables en mairie le vendredi après-midi ou sur rendez-vous uniquement et en présence d'un élu en charge de ce dossier.

Les biodéchets : les solutions mises à votre disposition par le Grand Reims :

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets se généralise pour tous les producteurs de déchets en France. Il faut savoir que le tri des biodéchets n'est pas « obligatoire » pour les ménages mais nous comprenons tous l'intérêt environnemental pour le faire. Pour la commune de Baslieux-lès-Fismes, la solution retenue est le compostage en composteur individuel car la plupart d'entre nous avons un jardin pour le mettre en place.

Le Grand Reims vous propose deux possibilités de formation :

- Une formation en ligne et la réussite à un test sous forme de questionnaire en fin de formation pour vous permettre d'obtenir un composteur gratuitement.

- Ou l'inscription à un atelier gratuit d'initiation au compostage auprès de La Médiathèque **La Bulle de COURLANDON**, même procédé que la formation en ligne.

Les prochaines dates sont les suivantes : **les samedis 16 mars 2024 ou 8 juin 2024**, deux sessions par jour vous sont proposées, de **9h00 à 12h00** ou de **14h00 à 17h00**. D'autres sessions vous seront proposées au cours du 2ème semestre 2024.

INFORMATIONS PRATIQUES

SITE INTERNET

Ce dispositif d'information concernant la commune de Baslieux-lès-Fismes est accessible à tous depuis janvier 2021. Nous faisons en sorte de l'alimenter régulièrement. Vous pouvez y retrouver les comptes rendus des réunions de Conseil, les arrêtés permanents du Maire et diverses informations.

UNE ADMINISTRATION DÉMATÉRIALISÉE

La commune a mis en place plusieurs dispositifs afin de pouvoir faciliter les démarches administratives que vous pouvez effectuer via le site www.service-public.fr/papier-citoyenneté. Vous pourrez vous inscrire sur la liste électorale, faire le recensement citoyen de votre enfant ayant atteint l'âge de 16 ans, faire une demande d'acte d'état civil.

MAISON FRANCE SERVICES

Basée à Jonchery sur Vesle - rue du marché (bureau mutualisé avec La Poste). Uniquement sur rendez-vous au 03.26.08.36.44. Vous pouvez bénéficier d'une aide pour vous accompagner dans vos démarches administratives, notamment la déclaration de vos biens immobiliers accessible uniquement par internet. Cette structure vous permettra également d'accéder aux principaux organismes de services publics (Finances publiques, assurance maladie, Allocations familiales, assurance retraite, MSA, pôle emploi, agence nationale des titres sécurisés (préparation des dossiers de carte nationale d'identité, Passeport, carte grise...), point justice.

VOYAGE SCOLAIRE POUR LES COLLEGIENS

Le Conseil Municipal a délibéré le 28 septembre 2020 concernant la participation de la commune aux voyages scolaires. Vous pouvez retrouver la délibération sur le site internet de la commune. Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter le secrétariat.

INFORMATION PAROISSIALE

Disponible dans le tableau d'affichage à l'entrée du cimetière.

DERATISATION :

La campagne a eu lieu en novembre 2023, il vous est possible de récupérer des produits à la mairie.

NIDS HYMENOPTERES (Frelons asiatiques) :

Nous avons fait intervenir les pompiers (CUGR) à plusieurs reprises sur le territoire de la commune cette année. Je vous informe que dès le printemps, il est important de vérifier dans vos arbustes et arbres toutes apparitions de nid primaire de frelons et d'en informer la mairie le plus rapidement possible.

ETAT CIVIL : 1 naissance et 1 décès.

LA LETTRE
D'INFORMATION
MUNICIPALE



Baslieux lès Fismes

Janvier 2024 - n° 8



Bonne année !

Toute l'équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2024



ZOOM SUR...

Travaux



ZOOM SUR...

Les biodéchets



ZOOM SUR...

La mutuelle JUST

